



BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2023-2024

N°05 du 25.07.2023

01 PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE & FINANCES

Notes eFFBB

Notes Effbb à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

📄 Publication des règlements FFBB 2023/2024

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroinformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Secrétariat

Ré affiliation 2023-2024

Les clubs ci-dessous ne sont pas réaffiliés à ce jour.
La réaffiliation par dématérialisation n'est plus possible depuis le 01/07/2023.
Vous avez reçu un document de réaffiliation par mail.
Celui-ci est à nous retourner dument renseigné et accompagné du règlement correspondant.
A réception, le comité procédera à votre réaffiliation.

Clubs non-réaffiliés 2023/2024

- **AVENIERES VEYRINS THUELLINS**
- **BIG BANG BALLERS**
- **BASKET 2 ALPES**

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour du paiement de leur affiliation :

- DIEMOZ (chèque retourné non- signé)
- CHATONNAY BC DES ETANGS

Attention, seuls les clubs à jour du paiement de leur AFFILIATION pourront être engagés en championnats départementaux.

RG ENTENTES ET/OU CTC 2023-2024

Nous ne vous demandons de saisir les coordonnées des correspondants et trésoriers de votre CTC et/ou ENTENTE via le lien ci-dessous.

Concerne les CTC et/ou ENTENTE suivantes :

- CTC DELTAT (056-021)
- CTC GRENOBLE ALPES METROPOLE BASKET (057-020)
- CTC ARTAS-BCPI (122-128)
- CTC LES 2 RIVES (013- GIVORS : ARA0069120)

[RG ENTENTES ET/OU CTC](#)

Frais administratifs pour une entente et/ou une CTC : 160€ (appelés par facture prochainement)

Les clubs souhaitant créer des ENTENTES doivent se manifester dans les meilleurs délais.

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	08918	00020493001	43	EUR	CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR7610278089180002049300143				CMCIFR2A	
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM ECHIROLLES HOTEL DE VILLE 42 AVENUE DU 8 MAI 1945 LE STENDHAL 38130 ECHIROLLES Tél: 08 20 87 11 84			COMITE ISERE BASKET BALL 5 AVENUE PAUL VERLAINE 38100 GRENOBLE		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

Communication

Offre de ballons – LIGUE AURA (cf BO Ligue)

AUVERGNE RHONE-ALPES BASKETBALL		
OFFRE BALLONS LIGUE AURA (* A L'UNITÉ)		
	PRIX PUBLIC	OFFRE LIGUE
	99,95€* TTC	55€* TTC
	99,95€* TTC	55€* TTC
	29,95€* TTC	15€* TTC
	24,95€* TTC	12€* TTC
	69,95€* TTC	40€* TTC

La Ligue AURA vous propose cette année une offre d'achat de ballons à l'unité.

Ballons Spalding Tailles 4 - 5 - 6 - 7 et Ballons 3x3 à tarif préférentiel.

Remplissez [LE BON DE COMMANDE](#) et faites le parvenir soit par mail si vous payez par virement, soit par courrier (l'adresse se trouve en en-tête du bon de commande) avec votre chèque.

Aucune commande ne sera prise en compte sans paiement !

L'offre s'étend du vendredi 21 juillet 2023 au dimanche 10 septembre 2023.

Vous pourrez récupérer vos commandes à Bron dès le mercredi 16 août, aux horaires d'ouvertures de la Ligue, après avoir reçu la confirmation de commande par la Ligue.

Si vous souhaitez récupérer votre commande à Voiron ou à Clermont-Ferrand, nous vous avertirons quand les commandes auront été acheminées sur site.

Bon de commande

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basket

Allium 3 - 1-3 rue du Colonel Chambonnet - 69500 BRON
secretariat@aurabasketball.com 09 77 42 36 20 (Taper 1)
Contact : Sandrine SARRIO



MERCI DE REMPLIR LES CHAMPS SUIVANTS EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

Club : Numéro d'affiliation :

Adresse de facturation :

Prénom et nom du signataire : Fonction au club :

Téléphone portable :

Adresse email :
Cette adresse email sera utilisée pour accusé réception de votre commande et prendre rdv pour la livraison.

Lieu de récupération : BRON VORON CLERMONT-FERRAND

Référence	Quantité	Prix CLUB AURA (à l'unité)	TOTAL
T 7		55 € 99.95€	€
T 6		55 € 99.95€	€
T 5		15 € 29.95€	€
T 4		12 € 24.95€	€
T 6 3x3		40 € 69.95€	€
TOTAL A REGLER			€

Date limite de réception du bon de commande et règlement : **Dimanche 10 septembre 2023**

Vous serez avertis par mail quand votre commande sera prête sur le lieu de récupération de votre choix.

Néanmoins, les ballons seront disponibles à partir du 15 août **UNIQUEMENT à Bron**.

REGLEMENT PAR VIREMENT : Préciser Commande Ballons dans le libellé du Virement
REGLEMENT PAR CHEQUE à L'ORDRE DE LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE BASKETBALL

TOUT BON DE COMMANDE ENVOYE SANS REGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

DATE :

SIGNATURE ET CACHET DU CLUB :

Campus Départemental 2023

Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 17 septembre 2023 à TSF Voiron à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux.

Vous trouverez en pièce jointe du présent BH l'affiche et le bulletin d'inscription.
La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

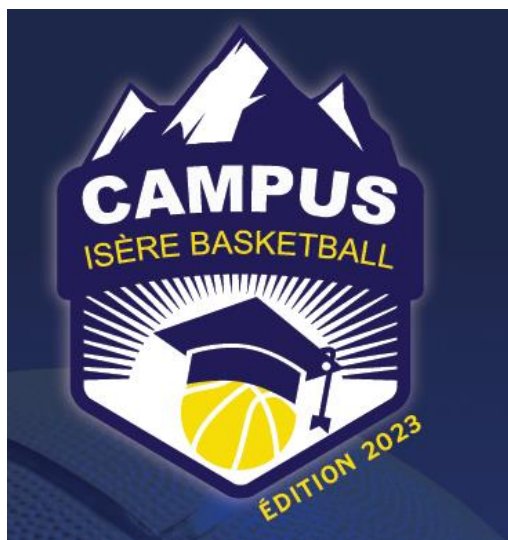
Les inscriptions sont à effectuer en cliquant sur le lien disponible sur la plaquette d'inscription **avant le 8 septembre 2023.**

Pour les dirigeants, la participation de l'ensemble des clubs évoluant en championnat isérois est obligatoire.

Les entraîneurs doivent respecter la Charte Départementale de l'Entraîneur : participation obligatoire des entraîneurs des D1 jeunes (U15 à U20) et de la PRM/PRF chez les seniors.

Participation facultative mais conseillée pour les autres divisions U15 à Seniors.

Pour les arbitres, la participation est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut sur la saison 2023/2024.



02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Candidatures événements et formations 2023-2024

Chaque club est invité à compléter le formulaire disponible [en cliquant ici](#) pour les événements et formations du Comité à organiser sur la saison 2023-2024. Vous devez indiquer pour chaque organisation si votre club est candidat ou non. Ce formulaire (une saisie par club) doit être renseigné pour le 1^{er} septembre 2023 au plus tard. Les clubs retenus seront annoncés lors du Campus Départemental.

Poules SENIORS 2023-2024

Seniors Masculins

N°	CLUB	DIVISION	POULE	N°ORDRE
ARA0038052	SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL - 2	PRM	A	1
ARA0038019	AMICALE BC DOMENE - 3	PRM	A	2
ARA0038027	TERRES FROIDES BASKET - 3	PRM	A	3
ARA0038127	ROMANCHE BASKET - 2	PRM	A	4
ARA0038025	SPORTING CLUB DE GIERES	PRM	A	5
ARA0038020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES - 2	PRM	A	6
ARA0038073	BASKET CLUB FAVERGES DOLOMIEU	PRM	B	1
ARA0038056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 2	PRM	B	2
ARA0038061	AL VOIRON BASKET - 2	PRM	B	3
ARA0038065	US DE ST EGREVE - 3	PRM	B	4
ARA0038114	BASKET DES VALLONS DE LA TOUR - 2	PRM	B	5
ARA0038021	BBC EYBENS POISAT - 2	PRM	B	6
ARA0038035	BASKET CLUB BAVONNE - 2	DM2	A	1
ARA0038003	AS BASKET BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAME	DM2	A	2
ARA0038104	IE - VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU - 1	DM2	A	3
ARA0038097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	DM2	A	4
ARA0038063	VOREPPE BASKET CLUB - 2	DM2	A	5
ARA0038038	ISERE SAVOIE PONT BASKET - 2	DM2	A	6
ARA0038020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES - 3	DM2	B	1
ARA0038058	AS TULLINS FURES	DM2	B	2
ARA0038012	CHARTREUSE BASKET CLUB - 2	DM2	B	3
ARA0038042	US SASSENAGEOISE	DM2	B	4
ARA0038044	UNION SEYSSINETTOISE NOYAREY VEUREY - 2	DM2	B	5
ARA0038052	SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL - 3	DM2	B	6
ARA0038018	GRESIVAUDAN BASKET CLUB - 2	DM3	A	1
ARA0038048	US VALDAINOISE BASKET	DM3	A	2
ARA0038062	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 2	DM3	A	3

ARA0038121	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN	DM3	A	4
ARA0038021	BBC EYBENS POISAT - 3	DM3	A	5
ARA0038056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET - 3	DM3	A	6
ARA0038016	BASKET SAINT MARCELLIN	DM3	A	7
ARA0038053	US ST PIERRE DE BRESSIEUX - 1	DM3	A	8
ARA0038133	AS ST GEORGES ESPERANCHE	DM3	B	1
ARA0038033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	DM3	B	2
ARA0038126	BASKET CLUB EYZIN PINET	DM3	B	3
ARA0038071	BASKET NORD ISERE	DM3	B	4
ARA0038104	IE - VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU - 2	DM3	B	5
ARA0038032	UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU	DM3	B	6
ARA0038046	BC ST CLAIR SUR GALAURE	DM3	B	7
ARA0038053	US ST PIERRE DE BRESSIEUX - 2	DM3	B	8

Seniors Féminins

N°	CLUB	DIVISION	POULE	N°ORDRE
ARA0038028	AS ST ANDRE LE GAZ BASKET - 1	PRF	A	1
ARA0038060	ASSOCIATION SPORTIVE LE VERSOUD - 2	PRF	A	2
ARA0038122	ARTAS BASKET CLUB - 2	PRF	A	3
ARA0038170	IE - PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 4	PRF	A	4
ARA0038025	SPORTING CLUB DE GIERES	PRF	A	5
ARA0038065	US DE ST EGREVE - 2	PRF	A	6
ARA0038081	BASKET CLUB LES ABRETS	PRF	B	1
ARA0038027	TERRES FROIDES BASKET - 2	PRF	B	2
ARA0038087	IE - BASKET CLUB NIVOLAS - 3	PRF	B	3
ARA0038097	BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	PRF	B	4
ARA0038071	BASKET NORD ISERE	PRF	B	5
ARA0038077	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU	PRF	B	6
ARA0038053	US ST PIERRE DE BRESSIEUX	DF2	A	1
ARA0038016	BASKET SAINT MARCELLIN	DF2	A	2
ARA0038012	CHARTREUSE BASKET CLUB	DF2	A	3
ARA0038127	ROMANCHE BASKET	DF2	A	4
ARA0038063	VOREPPE BASKET CLUB - 2	DF2	A	5
ARA0038020	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	DF2	A	6
ARA0038035	BASKET CLUB BAVONNE - 2	DF2	B	1
ARA0038058	AS TULLINS FURES - 2	DF2	B	2
ARA0038033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY - 1	DF2	B	3
ARA0038120	BC ST AGNIN CRACHIER CHEZENEUVE	DF2	B	4
ARA0038099	IE - AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS - 2	DF2	B	5
ARA0038021	BBC EYBENS POISAT	DF2	B	6
ARA0038044	UNION SEYSSINET NOYAREY VEUREY BASKET	DF3	A	1
ARA0038048	US VALDAINOISE BASKET	DF3	A	2

ARA0038027	TERRES FROIDES BASKET - 3	DF3	A	3
ARA0038010	BASKET PAYS D'ALLEVARD	DF3	A	4
ARA0038052	SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL - 3	DF3	A	5
ARA0038049	AVENIR BASKET HILAIROIS	DF3	A	6
ARA0038060	ASSOCIATION SPORTIVE LE VERSOUD - 3	DF3	A	7
ARA0038042	US SASSENAGEOISE	DF3	A	8
ARA0038028	AS ST ANDRE LE GAZ BASKET - 2	DF3	B	1
ARA0038033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY - 2	DF3	B	2
ARA0038047	BASKET CLUB SEPTEME OYTIER	DF3	B	3
ARA0038146	AVENIR BASKET CHAMPIER - 2	DF3	B	4
ARA0038006	ASSOCIATION SPORTIVE OYEU BURCIN	DF3	B	5
ARA0038122	ARTAS BASKET CLUB - 3	DF3	B	6
ARA0038046	BC ST CLAIR SUR GALAURE	DF3	B	7
ARA0038133	AS ST GEORGES ESPERANCHE	DF3	B	8

Les demandes de 7 majeurs seront faites par la Commission des Règlements dans les prochaines semaines.

Calendriers SENIORS 2023-2024

Nous avons le plaisir de vous informer que les calendriers des championnats seniors départementaux sont désormais disponibles sur FBI et joints au présent BH.

Nous tenions à vous informer que la Commission des Compétitions 5x5 a fait en sorte de respecter dans la mesure du possible les contraintes et/ou souhaits formulés par les clubs même si tous sont difficiles à concilier.

Pour les situations particulières, de dates, d'horaires et d'indisponibilité de gymnases, n'ayant pas pu être prises en compte directement, merci de bien vouloir effectuer vos changements via FBI :

- La modification des horaires et salles pour les rencontres à domicile est ouverte **jusqu'au 20 août 2023 inclus**. Pour cela, il faut aller dans le menu Championnats > Saisie des résultats ([Cliquez ici pour télécharger un tutoriel](#)). Les changements de week-end et les inversions sont interdits par l'intermédiaire de cet outil.
- A partir du 21 août, il faudra procéder uniquement par demandes de dérogations.

Attention : vous devez respecter impérativement les plages horaires proposées pour tout changement horaire hors dérogation. En seniors, les matchs peuvent démarrer :

- Le samedi de 18h à 21h
- Le dimanche de 10h à 17h30

En cas d'horaire saisi non-conforme, la Commission des Compétitions 5x5 modifiera d'office et indiquera l'horaire par défaut de votre équipe.

Dès à présent, des demandes de dérogation peuvent être émises pour toute demande d'inversion, de changement de week-end et de changement d'horaire non conforme au règlement.

Tous les matchs de la 1^{ère} phase devront être joués au plus tard le :

- **17/12/2023 pour les divisions Pré-régionale et Départementale 2.**
- **11/02/2024 pour les divisions Départementale 3.**

Nous vous rappelons que les forfaits généraux d'équipes ne sont pas soumis à une pénalité financière s'ils interviennent au moins 3 semaines avant le démarrage du championnat, soit avant le 1^{er} septembre 2023. Toutefois, le montant de l'engagement reste acquis au Comité Départemental.

Une facture correspondant aux montants des engagements seniors sera envoyée ultérieurement aux trésoriers des clubs.

Gestion des dérogations

Vous trouverez [en cliquant ici](#) le calendrier de gestion des dérogations.

Chaque demande de dérogation doit être motivée par le club émetteur. Le club adverse dispose de 5 jours calendaires pour répondre à la demande de dérogation. Sans réponse de sa part dans les délais, la Commission des Compétitions 5x5 validera d'office la demande en cours (tolérance appliquée cet été – premières validations d'office à compter du 20 août). Les dérogations doivent être émises au plus tard 30 jours avant la date de la rencontre.

Engagements SENIORS LOISIRS 2023-2024

Les engagements pour le championnat LOISIRS (Détente) sont ouverts jusqu'au 30 septembre 2023. Possibilité d'avoir un championnat MASCULIN, FÉMININ ou MIXTE avec rencontres en semaine si le nombre d'équipes engagées est suffisant.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES SENIORS LOISIR \(DÉTENTE\)](#)

Engagements JEUNES 2023-2024

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U13 à U20 5x5](#)

Le formulaire doit impérativement être renseigné avant le 31 août 2023 pour pouvoir participer aux rencontres dès la phase 1. Au moment de l'engagement de vos équipes, vous devez :

- Choisir le niveau d'évolution. Si vous choisissez D1 / Pré-Ligue, vous serez susceptibles d'évoluer en championnat régional dès la phase 2 selon vos résultats. Vous ne pourrez pas refuser l'accession.
- Indiquer si vous souhaitez engager votre équipe en COUPE DE L'ISÈRE (nouveau 2023).

Concernant le nom de l'entraîneur, vous ne devez indiquer le NOM si et seulement si vous êtes certains que c'est bien cette personne qui encadrera l'équipe. L'inscription d'un entraîneur génère ensuite les vérifications de la Charte Départementale de l'Entraîneur et permet de renseigner correctement eMarque. Si vous ne connaissez pas encore le nom de l'entraîneur, vous devez indiquer « en attente » dans le champ prévu à cet effet plutôt que de renseigner un mauvais nom. Il faudra ensuite signaler par mail à la Commission des Compétitions 5x5 le nom des entraîneurs définitifs dès qu'ils seront connus.

RAPPEL : les équipes de CTC doivent être engagées uniquement sur le formulaire du club porteur.

Engagements MINI-BASKET 2023-2024

Vous devez engager vos équipes U9 et U11 à partir du lien suivant :

[**CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES MINI BASKET U9 et U11**](#)

Le formulaire est à renseigner avant le 31 août 2023.

Pour les U11, si vous souhaitez attendre la deuxième phase de championnat qui démarrera le 11 novembre, vous ne devez pas engager vos équipes dans ce formulaire. Un autre formulaire sera mis en place pour la PHASE 2 à compter du 6 septembre. Vous aurez jusqu'au 15 octobre 2023 pour engager vos équipes.

En U11, les équipes en collaboration au sein d'une CTC ne sont pas autorisées.

En U9, on s'engage en tant que « club » et non en tant « qu'équipes ». Au choix deux formules : CLASSIQUE (7 dates dans la saison) ou INTENSIF (10 dates).

Pour tous vos engagements, vous ne devez pas envoyer de règlement. Vous recevrez ultérieurement une facture correspondante au montant total de vos engagements.

Compétitions 3x3

Engagements Series 3x3 2023/2024

Les engagements pour les Series 3x3 saison 2023/2024 sont désormais ouverts !

[**CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3**](#)

Les Series 3x3 de l'Isère se dérouleront :

- Samedi 4 ou dimanche 5 novembre 2023
- Samedi 6 ou dimanche 7 janvier 2024
- Samedi 2 ou dimanche 3 mars 2024
- Samedi 27 ou dimanche 28 avril 2024

Frais d'inscription pour la saison 2023/2024 : **GRATUIT**

Jeunesse

A NOTER LES DATES DES EVENEMENTS DE LA COMMISSION :

Journée Jacques France & Raymond GRIPPAT (JAPS U9-U11-U13): dimanche 22 octobre de 9h00 à 17h00, à **TSF - VOIRON**

Détections de secteurs : le samedi 25 novembre de 9h00 à 12h00

Baby-Noël : le samedi 9 décembre de 9h00 à 12h00

Détections finales : le samedi 27 janvier 2023 de 9h00 à 17h00

Baby-Pâques : le samedi 23 mars de 9h00 à 12h00

Fête Nationale Mini-Basket (TCM) : le 18 ou 19 mai de 9h00 à 18h00 à **BEAUCROISSANT**

Vos interlocuteurs au Comité concernant le VxE sont Elisa et Stéphane.
secretariat@iserebasketball.org

Si vous êtes intéressé par la formation **MICRO BASKET**, n'hésitez pas à prendre contact avec Célia Choron : microbasket@aurabasketball.com

BASKET SANTE :

Pour rappel, les labels Basket Santé doivent être renouvelés chaque saison. Attention sans ces renouvellements, vos préinscriptions OVS ne pourront être validées.

Quelques évolutions et précisions concernant la saison 2023-2024.

L'obligation réglementaire annuelle nécessaires aux labels de pratiques du Vivre Ensemble a changé de nom : le « Pack VxE Basket Santé » est remplacé par les « Droits d'accès aux pratiques VxE ». Ceci concerne tous les labels de pratique du Vivre Ensemble : Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik et BaskeTonik Forme, (exceptés les labels « Découverte » et « Micro Basket »). Le montant des Droits d'accès aux pratiques VxE est fixé par les dispositions financières fédérales.

A partir de la saison 2023-2024, et pour satisfaire à la demande de nombreuses structures, seule la 1ère labellisation sera accompagnée d'une dotation en matériel par la FFBB.

Qualifications

QUALIFICATION PRESIDENTS DE CLUBS (deuxième annonce)

Nous constatons aujourd'hui, la non-validation groupement sportif (voire la non saisie) des pré-inscriptions de plusieurs présidents de clubs.

Nous vous rappelons que la validation groupement sportif de la préinscription du président est obligatoire pour générer les autres licences du club. A défaut, aucune licence ne pourra l'être.

Liste des clubs concernés :

- AS RHODANIENNE
- GIERES
- BAVONNE
- ST CLAIR SUR GALAURE
- ST PIERRE DE BRESSIEUX
- CESSIEU
- LA TRONCHE MEYLAN BASKET
- BIG BANG BALLERS
- BC FAVERGES DOLOMIEU
- NIVOLAS
- ASEL ST MARTIN D'URIAGE
- BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE

Statut ENTRAINEUR

La FFBB nous a apporté quelques précisions concernant la transmission de l'attestation questionnaire de santé et cela devrait simplifier les démarches.

Lors d'un renouvellement ou création ou même mutation, un licencié qui choisit d'être ENTRAINEUR pourra remplir un questionnaire de santé, et noter la date à laquelle cela est fait. (Plus d'obligation de joindre un certificat médical).

Au contraire de ce que nous vous annoncions, il n'est plus nécessaire de joindre une attestation de questionnaire de santé DANS CETTE SITUATION PRECISE.

Par contre, ce document sera à transmettre lorsqu'au cours de la saison, un licencié décide de changer de pratique sportive et devenir entraîneur, s'il était jusqu'à là DIRIGEANT. S'il n'a jamais joint de certificat médical, Il faudra nous contacter pour nous en informer. Nous vous transmettrons l'attestation à renseigner. Nous pourrions à réception apporter la modification sur la fiche du licencié concernée.

Joueurs déqualifiés

Nous avons déqualifié un certain nombre de joueurs. Les clubs concernés sont :

- SASSENAGE (1 licencié)

Veillez recontacter vos licenciés afin de régulariser au plus vite.

Préinscription en anomalie

Pour rappel, les préinscriptions apparaissant en orange sont des préinscriptions qui ne peuvent être validées et qui présentent des anomalies.

Mieux identifier les préinscriptions en erreur

- Les préinscriptions en erreur au statut "Validée par le groupement sportif" apparaîtront désormais en orange

Résultat de la recherche									
	Nom	Prénom	Date de naissance	E-mail	Groupement	Date de création	Type	Statut	Date de saisie adhérent
<input type="checkbox"/>					PCL048195 - BOUCHEMANE	03/06/2022 09:38	Renouvellement	Validée groupement sportif	20/06/2022 08:17
<input type="checkbox"/>					PCL048195 - BOUCHEMANE	03/06/2022 09:38	Renouvellement	Validée groupement sportif	04/06/2022 09:53
<input type="checkbox"/>					PCL048195 - BOUCHEMANE	29/08/2022 20:57	Renouvellement	Licence générale	04/10/2022 13:35
<input type="checkbox"/>					PCL048195 - BOUCHEMANE	28/06/2022 20:21	Mutation	Licence générale	28/06/2022 23:08
<input type="checkbox"/>					PCL048195 - BOUCHEMANE	03/06/2022 09:38	Renouvellement	Validée groupement sportif	07/06/2022 15:41
<input type="checkbox"/>					PCL048195 - BOUCHEMANE	08/08/2022 18:41	Création	Licence générale	10/08/2022 14:22
<input type="checkbox"/>					PCL048195 - BOUCHEMANE	03/06/2022 09:38	Renouvellement	Licence générale	29/06/2022 19:59

Statut de la préinscription

Statut de la préinscription
Validée groupement sportif

Erreur sur la préinscription
Licence déjà générée

Détails sur l'erreur : Licence déjà générée

Date de saisie adhérent : 20/06/2022 08:17
Date de validation club : 03/07/2022 10:06

A ce jour, club concerné :

- PAYS VOIRONNAIS

Vous devez consulter vos préinscriptions avec anomalies en cours via FBIV2.

Surclassements médecins agréés

Surclassements et Dossiers Médicaux arbitres 2023-2024

Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos demandes de surclassement, afin d'éviter les longs délais de traitement du début de saison.

Pour information, le médecin régional est en congés du 19 au 30 juillet et le secrétariat sera fermé du 7 au 28 août. **Durant ces périodes, aucun dossier ne sera étudié.**

PROCEDURE DE SURCLASSEMENT DEMATERIALISEE - SAISON 2023-2024



PROCEDURE DEMATERIALISEE DE SURCLASSEMENT – SAISON 2023-2024



AUCUN DOSSIER DE SURCLASSEMENT PAPIER OU ENVOYE PAR MAIL NE SERA TRAITE. Tout document déposé ou envoyé à la ligue par voie postale ou mail sera renvoyé à l'expéditeur.



Dans le questionnaire dématérialisé de demande de surclassement, doivent être indiqués le Nom – Prénom – Numéro de licence du licencié à surclasser, et non pas ceux de la personne qui remplit le questionnaire !

Règlements

Sortie Club – CTC - FFBB

Décision Bureau Fédéral FFBB du 08/07/2023 : **ARA0038029 GRENOBLE BASKET 38** ne fait plus partie de la **CTC GRENOBLE ALPES METROPOLE BASKET** à partir du 1^{er} juillet 2023

Fin – CTC - FFBB

CTC BASKET NORD DAUPHINE – N°ARA0038156 (ST GEORGES ESPERANCHE – SEPTÈME OYTIER) – fin actée à compter du 30/06/2023

Validation ENTENTE – COMITE ISERE BASKET

ENTENTE BEAUREPAIRE BIEVRE – ARA0038004

Entre les clubs BEAUREPAIRE (ARA0038101) et MARCILLOLES PAJAY (ARA0038035) pour les catégories **U17 M Département**

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

VENTES SYNDIC **BONJOUR IMMOBILIER** GESTION LOCATIONS

